Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 21 (1994)

Heft: 4

Artikel: Non à la télévision privée avec une participation étrangère :

protectionnisme ou prévoyance?

Autor: Lenzin, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912618

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Non à la télévision privée avec une participation étrangère

Protectionnisme ou prévoyance?

La controverse au sujet d'une heure de télévision privée divise la Suisse médiatique. Un mélodrame typiquement helvétique.

la fin avril, le Conseil fédéral a refusé d'accorder une concession pour une «fenêtre» de RTL. Par conséquent, les quatre maisons d'édition Basler Zeitung, Curti Medien, Luzerner Zeitung et Tages-Anzeiger n'ont pas le droit de diffuser comme prévu

René Lenzin

une heure de programmes télévisés sur la fréquence de l'émetteur commercial germano-luxembourgeois. Une décision sans portée particulière pourrait-on penser, si elle n'avait été précédée et accompagnée de nombreuses péripéties.

Projets ayant échoué

Après que, dans les années quatrevingts, les radios privées eurent fait irruption dans le monopole de la Société suisse de radio et de télévision (SSR), des voix toujours plus nombreuses se sont élevées pour demander qu'en Suisse également on ait des télévisions privées. Cependant, le «European Business Channel», annoncé à grand renfort de publicité, n'a pas émis pendant longtemps, car les managers ont apparemment préféré rester fidèles à la bonne vieille «Neue Zürcher Zeitung» plutôt que de découvrir chaque matin les dernières informations économiques à la télévision. Le projet «Tell-TV» de Margrith Trappe, ennemie jurée de la SSR, a connu un sort encore pire. Certes, les studios étaient aménagés et le personnel engagé, mais le désastre financier est intervenu avant même que les émissions ne commencent.

Deux concessions au niveau national, deux échecs. Adolf Ogi, ministre des médias – partisan déclaré de l'économie de marché même dans le domaine des médias – s'est tout à coup trouvé dans l'obligation de choisir. Il a donc opté en faveur de S Plus, la quatrième chaîne de la SSR, qui représente en quelque sorte la concurrence maison. Cela, sans pourtant donner au nouvel émetteur les moyens et la liberté de programmation qui

auraient donné à celui-ci les possibilités de ses ambitions. Dans ces conditions, il n'était guère attrayant pour les diffuseurs de programmes de télévision du secteur privé de participer à cette opération; les indices d'écoute et les recettes publicitaires sont donc restés trop faibles.

Puis s'est présenté RTL, qui est de toute façon l'émetteur étranger qui a déjà le plus de succès en Suisse alémanique. La durée d'émission limitée et l'empire médiatique florissant sur lequel il pouvait s'appuyer garantissaient le succès économique de ce nouvel essai, les quatre maisons d'édition la qualité suisse. Il s'agissait donc d'un projet extrêmement dangereux pour ceux qui, pour différentes raisons, craignaient pour le monopole de la SSR ou qui avaient eux-mêmes un projet.

Curieuses coalitions

Au «grand bazar des bizarreries médiatiques», on a par la suite assisté à des épisodes incroyables. Roger Schawinski, qui a dirigé une radio pirate et qui est un ardent défenseur d'un ordre médiatique libéral, a tout à coup plaidé en faveur d'une solution suisse, soutenant ainsi la SSR – qu'il avait l'habitude de critiquer durement – dans son combat défensif contre la fenêtre de RTL. Le journaliste Frank A. Meyer, qui est membre de la direction de Ringier et qui, par conséquent, exerce son activité dans le «business» d'un journalisme de boulevard peu enclin à donner dans la nuance, a subitement vu la culture suisse en danger. (Cette attitude anti-RTL serait-elle à mettre en relation avec les projets de télévision communs de Schawinski et Ringier?). Et les Romands, d'habitude si ouverts, sont tous devenus des défenseurs du patrimoine national, parce qu'ils craignaient pour la péréquation financière interne de la SSR.

Dans l'autre camp, des gens généralement considérés comme sérieux, tels que Roger de Weck, rédacteur en chef du «Tages-Anzeiger», ont affirmé qu'ils voulaient produire des programmes de télévision de haut niveau, et cela précisément sur l'un des émetteurs commerciaux les moins sérieux d'Europe. En outre, les maisons d'édition intéressées n'ont pas cessé de prétendre que RTL n'avait aucune mauvaise intention et qu'avec sa fenêtre, il

serait en fin de compte utile même à la SSR: à leur avis, d'une part, la concurrence stimule les affaires et, d'autres part, la télévision aurait enfin en Suisse la part au gâteau publicitaire qu'elle a déjà à l'étranger.

Après avoir dit non à RTL Suisse SA, le Conseil fédéral a fait savoir qu'il avait eu beaucoup de peine à trancher. On a entendu dire que deux conseillers fédéraux, qui passent pour avoir de bons contacts avec la maison Ringier, se seraient particulièrement opposés à l'octroi de la concession. Quoiqu'il en soit, le gouvernement mise maintenant sur une «voie suisse» représentée par le canal S Plus revitalisé et dynamisé. Il invite toutes les maisons d'édition à y participer et à introduire ainsi dans la quatrième chaîne de la SSR la dose voulue de télévision privée. Mais presque personne n'y croit, en dépit (ou à cause?) du départ inopiné de Roy Oppenheim, directeur.

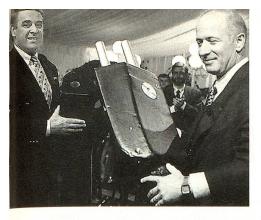
Par conséquent, les escarmouches continuent. Au fond, le seul qui peut voir venir, c'est Helmut Thoma, patron de RTL. En effet, s'il y voit un intérêt, il réalisera de toute façon la fenêtre suisse, au besoin depuis le Luxembourg et sans participation suisse.

Revue de presse

La décision du Conseil fédéral de ne pas accorder de concession pour la fenêtre suisse de RTL a fait l'objet d'abondants commentaires, qui laissent clairement voir à quel groupe de presse chacun de ces journaux appartient. Voici une petite sélection des avis exprimés.

LE NOUVEAU QUOTIDIEN

Mais le gouvernement a vu les dangers de l'opération. Assise sur un tas d'or, RTL avait les moyens d'ouvrir une brèche meurtrière dans notre petite Babel audiovisuelle. La télévision alémanique se serait usée a soutenir une concurrence hors d'échelle. Les télévisions romande et tessinoise, nourries par une part des recettes publicitaires de leur grande sœur, en aurait pâti (...) L'esprit de libre concurrence est donc défait par l'esprit de solidarité confédérale. La vision politique l'emporte sur al vision strictement économique.



Alors, tout allait encore pour le mieux dans le monde de la télévision suisse: le conseiller fédéral Adolf Ogi (à gauche) et le directeur Roy Oppenheim lors du lancement des émissions de S Plus (Photo: Keystone)

Neue Zürcher Zeitung

Ce que les lobbies de la télévision faisaient craindre est arrivé: une décision peu transparente prise à la majorité des voix, qui repose non pas sur des arguments vérifiables, mais en partie sur des assertions qui ont été réfutées depuis longtemps, sur des lieux communs et – comme on est malheureusement obligé de l'admettre – sur des préférences individuelles pour certaines entreprises médiatiques.

Blick

La décision prise par le Conseil fédéral (...) est presque historique: pour une fois, notre gouvernement n'a pas pris une décision administrative sur des bases purement juridiques, comme il le fait si souvent. Hier, il a bien plutôt agi d'une manière constructive, avec le cœur et la raison; son option a été politique.

Luzerner Zeitung

La réponse négative donnée à RTL Suisse ne fera pas disparaître un seul émetteur étranger ni une seule émission de télévision légère. Au lieu de cela, l'argent de la publicité suisse sera, à l'avenir également, drainé par les programmes étrangers et partira à l'étranger. Du point de vue économique, c'est grotesque.

CORRIERE DEL TICINO

Ogi a constamment parlé de l'émetteur «allemand» RTL, par opposition à la SSR nationale (...) La manière dont il a expliqué la décision du Conseil fédéral faisait très «nationaliste». Et quand on songe que cela vient précisément de l'un de ceux qui ne ratent pas une occasion d'inviter le peuple à s'ouvrir à l'Europe et au monde, on peut se demander quelles en seront les conséquences psychologiques.

St. Galler Tagblatt

Certes, les éditeurs de «RTL-Suisse» ont assuré qu'ils voulaient faire du journalisme de qualité. Mais qui aurait l'idée d'insérer une «page sérieuse» dans une feuille de boulevard? (...)

RL

SRI News

Les ondes courtes ont encore de beaux jours devant elles...

Depuis que SRI a annoncé sa nouvelle stratégie «Les ondes courtes aussi longtemps que nécessaire, le satellite aussi vite que possible», les avertissements contre un abandon précipité des ondes courtes n'ont cessé de s'accumuler. C'est pourquoi SRI a tenu à clarifier la situation.

La déclaration «Les ondes courtes aussi longtemps que nécessaire, le satellite aussi vite que possible» est parfaitement juste; SRI n'a aucunement l'intention de la démentir. Pour assurer efficacement la présence de la Suisse à l'étranger, Radio Suisse Internationale des années 90 ne pourra se passer du satellite. Toutefois, SRI a aussi la devise: «adopter l'un sans laisser tomber l'autre».

Il est impensable d'abandonner les ondes courtes tant que la réception mobile mais aussi stationnaire de SRI n'est pas garantie. Cela est d'autant plus vrai là où SRI – à travers ses émissions d'information sur l'actualité suisse, sur les événements dans le monde du point de vue de la Suisse et à travers l'éclairage journalistique qu'elle braque

sur les votations importantes, etc. – joue un rôle exclusif.

Les Suisses résidant en Europe devraient pouvoir passer des ondes courtes au satellite sans grande difficulté et sans grandes dépenses. Cependant, dans cette même Europe, le satellite est encore loin de permettre la réception mobile au vrai sens du terme. Les ondes courtes restent donc indispensables pour assurer la large diffusion, aux heures de grande écoute et au moins sur deux fréquences, des émissions d'actualité sur la Suisse transmises de la Suisse. L'une de ces fréquences est 6.165 MHz. L'autre fréquence est 3.985 MHz, en alternance avec celle de 9.535 MHz.

A l'extérieur de l'Europe SRI utilise trois ou quatre fréquences et prolonge ses stations émettrices suisses par des relais installés en proximité des régions-cibles. Dès cet été elle disposera du nouveau et puissant relais de Montsinéry (Guyane française) lequel permettra une bien meilleure qualité de réception de nos programmes dans de nombreuses régions du monde.

Pour un média comme le

Pour un média comme le nôtre qui opère sur toute la planète, obtenir une récepabsolument parfaite reste cependant un objectif pratiquement irréalisable. Les auditeurs devront toujours faire preuve d'un peu de patience pour «se frayer un chemin» à travers les nombreuses fréquences ondes courtes et, plus tard, à travers les fréquences satellite. SRI remercie de leur patience tous les Suisses et Suissesses de l'étranger. Elle souhaite également qu'ils lui restent fidèles et n'hésitent pas à porter un regard critique sur ses prestations.

Ulrich Kündig, Directeur de SRI

Bonnes notes

Lors de la séance qu'il a tenu au mois de juin, le Conseil du public de Radio Suisse Internationale a donné de très bonnes notes aux actualités en langues allemande, française, italienne et anglaise en ce qui concerne la conception et les commentaires. Les comptes rendus sont d'actualité et ne présentent pas les évènements que superficiellement. Le Conseil du public souhaite que cette manière approfondie de donner les informations soit maintenue et ne soit pas remplacée par une relation des évènements trop brève. Il suggère d'accorder davantage d'attention à ce qui se passe en Suisse. «Bien faites et informatives», telle est l'appreciation du Conseil du public sur les cassettes relatives aux votations fédérales, qui sont produites par SRI à l'intention des Suissesses et Suisses de l'étranger désireux de voter. Il serait souhaitable que les adversaires politiques fassent preuve de davantage de transparence dans leurs prises de position et que l'information concernant la procédure de vote soit améliorée.

A. Isler, président du Conseil du public